



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre de lits de réanimation

Question au Gouvernement n° 3404

Texte de la question

NOMBRE DE LITS DE RÉANIMATION

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, le 6 octobre, à l'hôpital Rothschild, le Président de la République, répondant à une interpellation des soignants sur la situation sanitaire, disait : « Ce n'est pas une question de moyens, mais d'organisation. » Il ajoutait : « On ne va pas créer des postes et des lits parce que le covid arrive là. C'est impossible. » Nous prenons ces propos comme une véritable gifle pour les Français, compte tenu de ce que vit notre pays. Comme chacun en a fait le constat, les hôpitaux et les soignants souffrent d'un manque de lits et de personnel. Certes, nous payons en cela le désengagement des gouvernements précédents, que vous avez accentué depuis 2017 en supprimant 7 600 lits et en prélevant près de 4 milliards d'euros sur le budget des hôpitaux. Vous affirmez aujourd'hui pouvoir atteindre le chiffre de 12 000 lits de réanimation, mais il est avéré que le personnel fait défaut pour faire fonctionner les 5 000 lits existants : 10 % d'entre eux sont fermés en permanence et il est désormais demandé aux soignants de renoncer à leurs congés.

Ma question est donc la suivante : si vous n'êtes pas en mesure d'embaucher et de former du jour au lendemain depuis six mois, comme l'a indiqué M. le Premier ministre – propos que vous avez largement nuancés tout à l'heure en disant que vous embauchiez et que vous formiez –, et si nous ne pouvons pas mener nos personnels à l'éreintement total lors de cette deuxième vague, comment allez-vous ouvrir, si nécessaire, ces 12 000 lits ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je confirme qu'il faut toujours dix à douze ans pour former un anesthésiste-réanimateur... Cette majorité a supprimé le numerus clausus voilà deux ans.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) C'est, hélas, trop tard, et il a fallu que nous arrivions pour le supprimer. (« Oh ! » sur les bancs du groupe SOC.)

M. Pierre Cordier. Il faut dire ça à Marisol Touraine !

M. Olivier Véran, ministre. C'est un fait. Le numerus clausus existe depuis quarante ans.

M. Fabien Di Filippo. Dommage que vous n'ayez pas été dans la majorité en 2012 !

M. Pierre Cordier. Un commentaire, Mme Bachelot ? Vous n'avez pas l'air d'accord !

M. Olivier Véran, ministre . L'année où j'ai passé le concours de médecine, nous étions 3 700 médecins formés par an en France. Ce chiffre est désormais de plus de 9 000 et je souhaite qu'il y en ait demain encore davantage pour combler les trous, en ville comme à l'hôpital – mais cela prend du temps.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il faut beaucoup de temps pour former un infirmier en service de réanimation, cela ne se fait évidemment pas en six mois. Cependant, les hôpitaux – je ne parle pas du Gouvernement – ne se sont pas tournés les pouces et ont engagé des programmes de formation express, notamment sur simulateur, comme je l'ai vu dans le territoire de Belfort et à Grenoble la semaine dernière. Sept cent cinquante infirmières ont été formées pour prêter main-forte pour la seule Île-de-France. Ça compte, et c'est important.

Vous avez raison, monsieur le député, d'évoquer un enjeu en termes de ressources humaines, avec des soignants fatigués et mobilisés, et avec notre volonté de ne pas annuler ou retarder des soins qui n'ont rien à voir avec le covid, mais qui sont essentiels pour la santé des Français. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous luttons le plus farouchement possible et avec la plus grande rigueur contre la circulation de ce virus, afin de ne pas nous trouver dans une situation de catastrophe qui nous obligerait à nouveau à déprogrammer tous les soins dans les hôpitaux pour orienter toutes les ressources vers les lits de réanimation.

Le 15 avril dernier, au cœur de la tempête, le nombre de lits de réanimation a atteint le chiffre de 10 700. Nous avons désormais 12 000 respirateurs et des médicaments de réanimation pour soigner jusqu'à 29 000 malades – certes pas même temps, car vous imaginez bien que nous n'aurions pas les lits pour cela. Nous appelons toutes les bonnes volontés et les soignants à venir renforcer les effectifs et à se préparer dans l'hypothèse de cette deuxième vague. Je le répète, cela doit faire l'objet d'un consensus national très fort. Face à cette vague, nous sommes tous dans le même bateau. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour les neuf secondes restantes de son temps de parole.

M. Hubert Wulfranc. Monsieur le ministre, il y a tout de même là de la malveillance délibérée. Si j'écoute les annonces qui viennent d'être faites au CHU de Rouen-Rouvray, quatre-vingts suppressions de lits sont prévues en psychiatrie...

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3404

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2020](#)